

**UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS
FORCE OUVRIERE DU NORD**

**Siège social : 254, Boulevard de l'Usine
Bourse du Travail - 3^{ème} étage
59000 LILLE CEDEX**

RAPPORT

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014



Siège social : 29, avenue Laplace – 94110 ARCUEIL

Tél. : 01-49-85-97-99 ; Fax : 01-46-65-03-74

eilath.dalmeida@audiceos.fr

SAS au capital de 1 000 euros - Siret : 51454217400024 / APE : 6920Z

Inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux comptes de Paris

TVA Intracommunautaire : FR 59 514 542 174

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Administrative,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Union Départementale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière du Nord, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le Bureau Départemental du 13 mai 2015.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



Siège social : 29, avenue Laplace – 94110 ARCUEIL

Tél. : 01-49-85-97-99 ; Fax : 01-46-65-03-74

eilath.dalmeida@audiceos.fr

SAS au capital de 1 000 euros - Siret : 51454217400024 / APE : 6920Z

Inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux comptes de Paris

TVA Intracommunautaire : FR 59 514 542 174

EA

Nous certifions que les comptes annuels établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union Départementale à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les comptes annuels ont été établis au 31 décembre 2014 conformément au règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales. Ces comptes ont respecté les règles applicables aux comptabilités d'engagement.
- Dans le cadre de notre appréciation, nous avons vérifié le caractère raisonnable des écritures d'engagement et de fin d'exercice (notamment les dettes envers la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, les dotations aux amortissements des immobilisations, les dotations aux provisions pour risques et charges, les factures non parvenues, les charges constatées d'avance, les produits à recevoir...).

Nous avons en particulier apprécié le caractère raisonnable des méthodes employées et des hypothèses retenues, au regard notamment de l'environnement spécifique des organisations syndicales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations présentées aux membres de la Commission administrative, le rapport financier portant sur les comptes annuels ci-dessous pris dans leur ensemble.

ARCUEIL, le 25 mai 2015

Eilath d'ALMEIDA
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

SAS AUDICEOS

Commissaire aux comptes

29 Avenue Laplace - 94110 ARCUEIL

RCS Créteil - 514 542 174

Tél : 01 49 85 97 99 Fax : 01 46 65 03 74



Siège social : 29, avenue Laplace – 94110 ARCUEIL

Tél. : 01-49-85-97-99 ; Fax : 01-46-65-03-74

eilath.dalmeida@audiceos.fr

SAS au capital de 1 000 euros - Siret : 51454217400024 / APE : 6920Z

Inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux comptes de Paris

TVA Intracommunautaire : FR 59 514 542 174



**UNION DEPARTEMENTALE DES
SYNDICATS DU NORD**

F O R C E O U V R I E R E

254, Boulevard de l'Usine - B.P. 2023 - 59013 LILLE CEDEX – Tél : 03.20.52.29.67 - Fax : 03. 20.88.22.13

Adresse INTERNET : <http://www.udfo59.org> – e-mail : ud@udfo59.org

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014



Comptes Annuels de l'Union Départementale Force Ouvrière du NORD
Exercice clos le 31 décembre 2014

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014
(En Euros)

ACTIF	Exercice 2014			Exercice 2013
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations Incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations Incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations Corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	116 347,62	98 322,57	18 025,05	20 489,05
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	24 882,38	13 760,44	11 121,94	14 633,80
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations Financières</i>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	141 230,00	112 083,01	29 146,99	35 122,85
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en cours :</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
<i>Créances:</i>				
Usagers et comptes rattachés	226 535,25		226 535,25	24 276,26
Autres créances et comptes rattachés	36 130,29		36 130,29	208 186,74
Valeurs Mobilières de Placement	363 902,12		363 902,12	213 371,75
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	374 859,79		374 859,79	278 596,85
Charges Constatées d'Avance	5 014,90		5 014,90	4 310,75
Total II	1 006 442,35		1 006 442,35	728 742,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
III				
Prime de remboursement des emprunts				
IV				
Ecart de conversion Actif				
V				
TOTAL ACTIF	I+II+III+IV+V	1 147 672,35	1 035 589,34	763 865,20



BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

(En Euros)

PASSIF	Exercice 2014	Exercice 2013
	Net	Net
FONDS SYNDICAUX		
<i>Fonds Propres:</i>		
Fonds syndicaux sans droit de reprise	264 070,59	167 212,07
Ecart de réévaluation		
Réserves	22 893,66	22 893,66
Réserves dédiées à des événements syndicaux futurs	30 000,00	30 000,00
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	182 207,80	96 858,52
<i>Autres fonds syndicaux:</i>		
Fonds syndicaux avec droit de reprise	150 658,92	148 546,26
Apports		
Legs et donations		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	649 830,97	465 510,51
PROVISIONS		
Provisions pour risques	94 229,99	21 407,99
Provisions pour charges	55 000,00	45 000,00
Total II	149 229,99	66 407,99
FONDS DEDIES		
Aux Contributions publiques de financement		
Sur Autres Ressources		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes aux établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 125,10	23 362,91
Dettes fiscales et sociales	41 328,51	35 526,97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	157 502,29	173 056,82
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	24 572,48	
Total IV	236 528,38	231 946,70
Ecart de conversion Passif		
V		
TOTAL PASSIF	I+II+III+IV+V	1 035 589,34
		763 865,20



Compte de Résultat au 31 Décembre 2014
(En euros)

	2014	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestations de services	52 227,89	34 941,56
Produits des activités annexes	36 547,00	71 826,78
Subventions d'Exploitation	213 761,24	120 476,30
Autres produits de gestion courante	5 325,70	7 480,39
Cotisations encaissées avant reversements aux UL	230 620,01	210 857,75
Reprises s/amorts & prov., transferts de charges	200 903,36	250 064,46
Total I	739 385,20	695 647,24
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	2 861,53	6 380,75
Charges externes	108 720,07	51 565,69
Autres services extérieurs	100 674,41	98 840,32
Impôts et taxes	4 004,30	13 596,00
Salaires et traitements	146 061,69	197 797,94
Charges Sociales	62 265,94	79 639,70
Dotations aux Amortissements:		
sur immobilisations (amortissements)	6 973,86	5 869,61
sur immobilisations (dépréciations)		
sur actif circulant (dépréciations)		
Dotations aux Provisions	82 822,00	50 774,86
Autres Charges	89 588,19	87 876,54
Total II	603 971,99	592 341,41
1 RESULTAT COURANT NON FINANCIER	135 413,21	103 305,83
Résultat sur opérations faites en commun		
Total III		
Total IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De Participations		
D'autres valeurs mobilières et créances	3 429,01	4 016,48
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total V	3 429,01	4 016,48

Compte de Résultat au 31 Décembre 2014
(En euros)

	2014	2013
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		0,06
Total VI		
2 RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 429,01	4 016,42
3 RESULTAT COURANT	138 842,22	107 322,25
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	59 709,76	1 900,52
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations		
Total VII	59 709,76	1 900,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	16 344,18	12 364,25
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, provisions		
Total VIII	16 344,18	12 364,25
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	43 365,58	-10 463,73
Contributions de financement: Report des Ressources non utilisées des exercices antérieurs		
IX		
Engagements à réaliser sur contributions de financement		
X		
TOTAL DES PRODUITS I+III+V+VII+IX	802 523,97	701 564,24
TOTAL DES CHARGES II+IV+VI+VIII+X	620 316,17	604 705,72
5 EXCEDENT OU DEFICIT	182 207,80	96 858,52
Proposition d'affectation aux réserves dédiées à des événements syndicaux futurs		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2014

SOMMAIRE

1. Règles et méthodes comptables
2. Complément d'informations relatives au bilan, au compte de résultat
3. Informations complémentaires
4. Informations spécifiques pour les Organisations syndicales

O
OO

Les comptes de l'Union Départementale Force Ouvrière du Nord se caractérisent par les données suivantes au 31 décembre 2014 :

- Total des ressources : 654 471,96 €
- Total du bilan : 1 035 589,34 €
- Excédent de l'exercice : 182 207,80 €

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'Organisation Syndicale pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales, notamment au regard des principes comptables généraux tels que ceux de prudence, de nominalisme monétaire (coûts historiques), de la permanence des méthodes, de la spécialité des exercices et de la continuité de l'activité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'elles sont amortissables, les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire selon leurs durées d'utilisation prévues. Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.



Politique d'amortissement :

- Constructions : 20 ans
- matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

1.2 Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est comptabilisée.

1.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 Charges constatées d'avance

Elles concernent des charges engagées lors de l'exercice dont la réalisation interviendra lors d'un exercice ultérieur.

1.5 Réserves

Elles représentent le cumul des résultats antérieurs.

1.6 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe une obligation de l'Organisation Syndicale à l'égard d'un tiers à la date de clôture, et si à la date d'arrêté des comptes, il est probable que l'Organisation Syndicale ait à effectuer une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue du tiers après la date de clôture, et s'il est possible d'estimer de manière fiable cette sortie de ressources.

1.7 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs sont valorisées à leur valeur nominale.

1.8 Affectation aux réserves dédiées figurant au pied du compte de résultat

En application du § 2.9. du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, l'Organisation syndicale présente au pied du compte de résultat l'affectation de son résultat annuel aux réserves dédiées à des événements syndicaux futurs. La diminution de ces réserves, lors de l'affectation du résultat de l'exercice de réalisation de ces événements, est également présentée au pied du compte de résultat.

2 - Complément d'informations relatives au bilan, et au compte de résultat

2.1 Immobilisations et amortissements

Les mouvements des immobilisations et des amortissements sont retracés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations (€)	Valeurs brutes au	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au
	31/12/2013			31/12/2014
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00
Constructions	116 347,62			116 347,62
Mobilier	1 327,93	0,00	0,00	1 327,93
Matériel de bureau et informatique	8 576,45	998,00		9 574,45
Matériel de Transport	13 980,00	0,00		13 980,00
Total	140 232,00	998,00	0,00	141 230,00

Amortissements (€)	Amortissements au	Dotations	Reprises	Amortissements au
	31/12/2013			31/12/2014
Amortissements des constructions	95 858,57	2 464,00		98 322,57
Amortissements du matériel de bureau et informatique	6 716,71	1 014,86		7 731,57
Amortissement Matériel de Transport	2 533,87	3 495,00		6 028,87
Total	105 109,15	6 973,86	0,00	112 083,01

2.2 État des provisions et dépréciations

Provisions et dépréciations (€)	Au	Dotations	Reprises	Au
	31/12/2013			31/12/2014
Provisions pour risques (dont Prov. Départ à la retraite)	21 407,99	72 822,00		94 229,99
Provisions pour charges	45 000,00	10 000,00	0,00	55 000,00
Dépréciations				0,00
Total	66 407,99	82 822,00	0,00	149 229,99

2.3 Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille est composé de parts sociales et de SICAV de la Banque Postale, ainsi que de parts sociales et livret A de la Caisse d'épargne.

2.4 Autres créances et comptes rattachés

Créances (€)	Total Au 31/12/2014	A Moins d'un an	A plus d'1 an
Usagers et comptes rattachés (a)	226 535,25	226 535,25	
TOTAL GENERAL	226 535,25	226 535,25	

Pour l'essentiel, ces créances représentent des subventions à recevoir.

Comptes Annuels de l'Union Départementale Force Ouvrière du NORD
Exercice clos le 31 décembre 2014

2.5 Fonds syndicaux

Les fonds syndicaux ont évolué comme le présente le tableau ci-dessous :

Fonds Syndicaux (€)	31/12/2013 avant affectation	Affectation du résultat 2013	Résultat 2014	31/12/2014 avant affectation
Fonds syndicaux sans droit de reprise	167 212,07	96 858,52		264 070,59
Réserves	22 893,66			22 893,66
Réserves dédiées à des événements syndicaux futurs	30 000,00			30 000,00
S/total Fonds syndicaux et réserves	220 105,73	96 858,52		316 964,25
Report à nouveau				0,00
Résultat	96 858,52	-96 858,52	182 207,80	182 207,80
Fonds syndicaux avec droit de reprise (a)	148 546,26			150 658,92
Total	465 510,51		182 207,80	649 830,97

2.6 État des échéances des dettes :

Dettes (€)	Total Au 31/12/2014	A Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés (a)	13 125,10	13 125,10		
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés (b)				
Dettes fiscales et sociales (c)	41 328,51	41 328,51		
Autres dettes	157 502,29	157 502,29		
TOTAL GENERAL	211 955,90	211 955,90		

(a) dont factures non parvenues : 6 797,52 €

2.7 Ventilation des produits

Les ressources de l'Organisation Syndicale sont détaillées au point 4.1 de l'annexe.

3- Informations complémentaires

3.1 Effectif

L'Organisation Syndicale employait 5 salariés au 31 décembre 2014.

3.2 Engagements financiers et sûretés réelles données et reçues

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés : Néant

3.3 Autres Contributions

Autres contributions charges : Néant

Autres contributions produits : Néant



3.4 Passifs éventuels.

Un dossier prud'homal concernant une ancienne bénévole de l'AFOC qui demande une requalification du bénévolat en contrat de travail vis à vis de l'UD et de l'AFOC qui avait été radié du rôle en 2011, est réapparu avec pièces et conclusions en juillet 2012. Ce litige est toujours en cours. L'AFOC a été condamnée.

4- Informations spécifiques aux organisations syndicales :

4.1 Ressources de l'année

L'entité retient l'**encaissement** comme fait générateur pour la comptabilisation des cotisations en produits.

2014	En euros
Cotisations nettes reçues	230 620,01
Moins Reversements de cotisations aux UL	-88 342,25
Plus Subventions reçues	213 761,24
Plus : Autres Produits d'Exploitation perçus	295 003,95
Plus : Produits financiers perçus	3 429,01
TOTAL DES RESSOURCES	654 471,96

4.2 Contributions publiques de financement

Néant.

4.3 Actions de solidarité des organisations syndicales

Néant.

4.4 Contributions en nature

L'Organisation Syndicale bénéficie de la mise à disposition d'une personne et de locaux.